

CONCEPTS ET NOTIONS

Musique

Structure

ORGANISATION RYTHMIQUE

PRIMAIRE

Définition : Agencement des rythmes selon les pulsations et les chiffres indicateurs.

SECONDAIRE

Ajouter le contenu du tableau SECONDAIRE au contenu du tableau PRIMAIRE

Non mesurée	Organisation utilisant des durées sans pulsation et pouvant être exécutée au gré de l'interprète.
Basée sur un nombre déterminé de pulsation	Organisation utilisant des durées soutenues par une pulsation.
Pulsation	Battement sous-jacent de la musique.

Mesures	La mesure est une segmentation de la durée du discours musical. Elle est la division d'un morceau de musique en parties d'égales durées. Cette division s'indique au moyen de barres verticales sur la portée, appelées barres de mesure. Elle se définit par un nombre donné de pulsations établies par les chiffres indicateurs.
Cellule rythmique simple	Une cellule rythmique est un enchaînement de plusieurs temps. Lorsque la mesure est affublée du dénominateur 4 (représentant la noire). Elle est dite simple.
Mesure simple binaire	Mesure dont chaque temps est représenté par une figure de note simple. Le dénominateur sera 1, 2, 4, 8 ou 16. Dans le cas d'une mesure simple binaire, le numérateur sera divisible par 2.
Mesure simple ternaire	Mesure dont chaque temps est représenté par une figure de note simple. Le dénominateur sera 1, 2, 4, 8 ou 16. Dans le cas d'une mesure simple binaire, le numérateur sera divisible par 3.
Mesure composée	Mesure dont chaque temps est représenté par une figure de note pointée.
Syncope	Une note attaquée sur un temps faible et prolongée sur le temps suivant.